
GORAN MARBY :

... Pour les parties prenantes.

Il s'agit de la deuxième fois puisque nous savons que vous écoutez ces enregistrements quand vous le pouvez.

Nous aurons également un webinaire questions/réponses le 7 décembre où vous pourrez poser des questions sur ce rapport.

Il s'agit d'un effort constant pour être transparent, responsable, accessible et engageant.

Ces efforts incluent donc les séances questions/réponses de l'équipe de direction, le rapport du PDG au conseil d'administration et les indicateurs de responsabilité.

Nous allons donc parler de grands moments de ce trimestre se terminant le 30 septembre, qui représentent l'année financière 2018 pour l'ICANN.

Ensuite notre président du conseil d'administration Cherine Chalaby prendra la parole.

Alors commençons sans plus attendre.

Parlons tout d'abord des opérations et des finances. Nous avons reçu donc un financement plus lent que prévu. Et nous pensons que lors de l'année 2018, le financement restera plat et inchangé. Mais la bonne nouvelle c'est que nous aurons beaucoup de temps pour remédier à cela.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Au même moment, nous nous engageons actuellement pour les deux années à venir, 2019 et 2020, lors de ces années fiscales.

Je sais que beaucoup d'entre vous veulent voir un large ensemble du budget de l'ICANN et du travail qui est planifié. Cela veut dire que nous aurons deux ans de prévision budgétaire à revoir. Et ces documents seront donc disponibles pour des commentaires publics en janvier.

Vous savez que beaucoup de décisions étant soumises par la communauté de l'ICANN, et que cela ne peut être changé rapidement. Nous voulons donc que pour la communauté il soit plus facile de revoir nos plans à long terme.

En ce qui concerne notre position financière pour le premier trimestre de l'année fiscale 2018, nous avons dépensé 6 millions de moins que ce qui avait été budgété.

La raison pour cela est que nous n'avons pas encore effectué ces projets prévus pour ce trimestre, ce qui arrivera cette année.

Comme je l'ai dit auparavant, nous avons reçu 1 million de moins en financement avec un résultat net de 5 millions de dollars de moins que budgété.

À partir du transparent 30 vous pouvez voir le rapport financier dans son entièreté.

Nous voulons améliorer l'efficacité de l'organisation et c'est pour cela que nous travaillons à ne pas avoir de doublon pour pouvoir soutenir la communauté.

Nous avons également posté notre rapport annuel pour l'année financière 2017.

Dans le cadre des statuts post-transition, nous devons absolument faire ce rapport provenant du conseil d'administration, avec des comptes financiers audités.

Nous avons également les indicateurs de responsabilité qui indiquent plus en détail que l'organisation effectue des progrès par rapport aux objectifs stratégiques de l'ICANN, tel qu'ils ont été fixés.

Nous avons décidé également de remettre à plus tard le roulement de la clef de signature de la zone racine puisque nous avons noté qu'un nombre significatif de résolveurs utilisés par les prestataires de services internet, les ISP, les opérateurs de réseau, n'étaient pas encore prêts pour ce roulement de la clef de signature de la zone racine.

En résumé, il pourrait avoir un impact négatif sur un nombre important d'utilisateurs de l'internet.

Depuis cette décision, nous avons donné plusieurs mises à jour sur notre site web, et en octobre, nous avons donc eu un document détaillant notre analyse, que je vous encourage à lire.

Nous allons déterminer quand nous serons prêts, mais cela n'est pas une chose facile à faire. Nous continuerons à vous garder informé de nos efforts et de nos progrès.

J'aimerais maintenant vous parler de la division des domaines mondiaux.

Nous avons lancé notre portail des services de nommage pour les nouveaux dossiers de demande gTLD, pour simplifier la manière dont on peut travailler avec l'ICANN et avec les opérateurs de registre.

Je suis très heureux de cet effort. Nous avons maintenant pour les titulaires de noms de domaine, un seul endroit pour en apprendre plus sur les droits et responsabilités des propriétaires de noms de domaine.

Enfin, nous avons publié une analyse statistique du système des noms de domaine et des abus sur les noms de domaine de premier niveau tels que requis par l'équipe de révision concurrence, confiance et choix du consommateur.

Cette étude mesure les formes habituelles d'activités d'abus comme le hameçonnage, le spam, et les programmes malveillants.

Veillez vous référer aux diapositives 21 à 25 pour un rapport complet sur cette division des noms de domaine.

J'aimerais maintenant vous parler de quelque chose dont vous avez déjà entendu parler, le GDPR ou RGPD, le règlement général sur la protection des données.

C'est une grande priorité pour l'ICANN, et c'est quelque chose dans lequel je veux m'engager à fond.

Nous avons eu d'excellents débats durant la réunion d'ICANN 60, en ce qui concerne ces règlements général provenant de l'Union Européenne.

Nous avons posté sur un blog, là où vous pouvez trouver plus de détails sur ce qui a été débattu à ICANN 60.

Nous avons écouté les débats et noté les questions qui étaient posées par la communauté.

Nous avons fourni ces questions à cabinet juridique, le cabinet Hamilton qui va nous informer de la prochaine itération de leur analyse juridique. Nous allons demander à Hamilton de personnaliser et de compléter les questions telles que nécessaire pour bien voir l'envergure de cette analyse.

Je vous encourage à revoir une liste de ces questions ici même.

La prochaine phase pour l'analyse de Hamilton, analyse juridique, sera de clarifier des modèles possibles de conformité pour toutes les parties, tel que nous l'avons noté dans notre déclaration sur la conformité du 2 novembre. Nous encourageons toutes les parties contractantes à soumettre leur modèle à Hamilton, à la partager avec [inaudible] pour faire cette analyse juridique.

Les autres parties prenantes de la communauté peuvent également proposer des modèles, à être considérés comme faisant partie de la discussion.

Ce retour d'information est essentiel pour aider à informer les prochaines étapes et à avancer pour trouver des modèles qui remplissent les obligations du GDPR et de la conformité à l'ICANN.

Nous fournir des informations supplémentaires à ce sujet. Pour soumettre un modèle, envoyer un courriel à globalsupport@icann.org.

Je vous encourage à bien vous informer sur ces modèles et à aligner vos modèles entre vous.

Si nous avons moins de modèles, nous pourrions avoir un impact meilleur sur les utilisateurs finaux et sur les processus opérationnels.

Nous continuons à nous engager avec la communauté multipartite, avec également les autorités de protection des données dans le domaine de la propriété intellectuelle. C'est un point très complexe. Nous nous préparons pour le mois de mai prochain. Nous avons encore beaucoup de travail à faire. Nous devons bien comprendre l'impact précis du GDPR sur les contrats de l'ICANN.

Alors continuons à débattre, à communiquer, et à trouver ainsi ensemble une solution.

Parlons maintenant des différentes politiques.

Il se passe beaucoup de choses à ce niveau comme toujours.

Je vais vous donner une idée du travail immense et du nombre d'heures passées à développer des politiques et des politiques à l'ICANN.

En ce qui concerne l'organisation de soutien aux extensions générique, GNSO, 8 résolutions ont été adoptées. Il y a 9 politiques qui sont actuellement développées.

La ccNSO, organisation de soutien aux extensions géographiques, a donc adopté 27 résolutions et a trois activités dans le cadre des politiques qui sont en cours.

Vous pouvez trouver tout cela sur le transparent numéro 15.

Au niveau régional, nous avons tenu notre deuxième DNS pour l'Europe de l'Est à Minsk, au Belarus en octobre. Nous nous sommes concentrés

sur les questions de sécurité et les questions techniques. Nous avons eu 160 participants pour les 5 pays de la région, ce qui est très encourageant. Il y a une demande forte dans la région.

Au Moyen-Orient, ICANN 60 a marqué notre première réunion publique dans la région du Golf. Nous avons eu également un événement parallèle, une commission du GAC qui a permis de développer des capacités avec 57 participants, principalement des nouveaux venus des représentants du GAC du Moyen-Orient.

Parlons un petit peu d'ICANN 60. Nous avons eu plus de 1900 personnes qui sont venues, et 325 séances. Je peux comprendre qu'avec ce nombre de séances, avec la pression de la communauté et toutes ces séances qui sont en continu, nous avons enregistré toutes ces séances, et vous pouvez donc vous y référer.

Je suis très encouragé de voir que 63 anciens boursiers ont participé, 15 participants du programme NextGen, et 704 nouveaux venus. C'est tout à fait remarquable. Je suis toujours impressionné par le fait que beaucoup de nouveaux venus viennent aux réunions de l'ICANN.

Nous devons continuer notre travail pour que des personnes ne viennent pas uniquement pour une première fois, mais continuent à rester engagées. C'est très important pour la durabilité de la communauté multipartite.

C'était notre réunion générale annuelle, ce qui signifie que de nombreux membres du conseil d'administration ont terminé leur mandat et nous avons accueilli beaucoup de nouvelles personnes. Nous avons dit au revoir à Steve Crocker, nous l'avons remercié de ce son

service au conseil d'administration, et nous avons accueilli Cherine Chalaby en tant que nouveau président du conseil d'administration, et aujourd'hui nous lui donnons la parole.

CHERINE CHALABY :

Merci Goran pour cette mise à jour.

Au cours des quelques semaines passées, j'ai affiché trois blogs. Premièrement, sur les activités du conseil, et les priorités du conseil d'administration pour l'exercice fiscal 2018. Le deuxième sur le diagnostic ou l'analyse de la sécurité de tous les membres du conseil d'administration, et le troisième sur ce que je pensais du dernier atelier du conseil d'administration qui a eu lieu à Abu Dhabi et sur d'autres aspects concernant l'ICANN 60.

Si vous ne les avez pas encore lus, je vous encourage à le faire. Vous pouvez les trouver sur ICANN.ORG.

Peut après l'ICANN 60, certains membres du conseil sont allés à Singapour pour participer à la centième réunion du groupe de travail de génie internet, l'IETF. Un des objectifs du conseil d'administration est d'augmenter son implication dans la communauté technique mondiale de l'ICANN, et auprès des organisations sœurs [inaudible].

Le conseil d'administration souhaite réellement être ouvert, écouter les questions clefs et communiquer de manière ouverte et transparente.

Dans ce domaine, l'année dernière, nous avons de manière individuelle et collective augmenté nos engagements auprès de ces communautés. Et la réponse, de la part de ces communautés, a été tout à fait positive.

En novembre également, d'autres membres du conseil d'administration ont rejoint la délégation de l'ICANN org et se sont rendus à New Delhi, en Inde, pour participer à la conférence mondiale de 2017 sur le cyber espace, l'AGCCF.

La participation de l'ICANN dans de telles manifestations a deux objectifs. Premièrement, de faire le suivi sur les questions thématiques internationales relatives à la gouvernance de l'internet, tel que la cybersécurité, la protection des droits privés et des données, et la juridiction. Le deuxième objectif, c'est de saisir cette opportunité de traiter de toute fausse idée qui puisse exister, ou de présenter sur le rôle de l'ICANN par rapport à ces thématiques internationales.

En dépit des engagements en matière de déplacement, les activités du conseil d'administration se sont poursuivies sans relâches pendant le mois de novembre.

J'aimerais aujourd'hui vous présenter certaines de ces activités et où nous en sommes.

Comme vous vous l'imaginez, la conformité avec le règlement général sur la protection des données continue d'être une priorité majeure. Le caucus du conseil d'administration sur le GDPR s'est retrouvé pour parler de l'avancement qui est fait en ce sens depuis l'ICANN 60, comme Goran l'a brièvement mentionné dans sa mise à jour trimestrielle.

Les discussions de la communauté à l'ICANN 60 ont été très productives, et je souhaite encourager la poursuite des échanges à l'heure où nous traitons de questions de conformité au GDPR à court

terme, tout en reconnaissant que ceci ne doit pas remplacer le travail de la communauté dans le domaine de développement des politiques.

Autre sujet qui focalise notre attention, c'est le travail de la communauté sur le nouveau IRP, processus de révision indépendant. Le conseil d'administration envisage la mise en place de règles supplémentaires ainsi que la procédure d'engagement de coopération et la mise en place du panel permanent de l'IRP comme priorité.

Et nous allons donc continuer de suivre ce qui se passe au niveau de la communauté dans ce domaine.

En ce qui concerne la SSR2, la seconde révision sur la sécurité, stabilité et résilience, le conseil d'administration à Abu Dhabi a envoyé un message aux responsables des organisations de soutien et de comités consultatifs confirmant que nous sommes prêts à prêter assistance de quelque manière que ce soit pour reprendre cette révision SSR2.

Voilà pourquoi le caucus du conseil qui s'occupe de cette question s'est retrouvé au cours des 10 jours passés et donc a envoyé ce message de suivi aux responsables des SO et AC.

Nous avons déjà commencé notre travail pour les questions fiscales. Il y aura une résolution qui sera votée sur la compensation, sur la base de notre évaluation.

Je suis sûr que vous ne serez pas surpris d'entendre dire que nous avons déjà commencé la planification pour le prochain atelier du conseil qui aura lieu en février 2018 à Los Angeles.

L'équipe de planification s'est retrouvée déjà plusieurs fois et a mis au point une liste de sujets qui seront traités lors de cet atelier.

Un de ces sujets inclut des mises à jour sur le GDPR, des mises à jour sur le PDP, processus de développement des politiques pour les mécanismes de protection des droits curatifs, des mises à jour sur le PDP pour l'utilisation des noms géographiques comme domaine de premier niveau et des mises à jour sur le progrès de la piste de travail numéro 2 de la communauté sur l'amélioration de la redevabilité de l'ICANN.

Par ailleurs, nous allons revoir la réponse préliminaire du conseil d'administration à l'avis du GAC lors du communiqué d'Abu Dhabi, et nous allons également reconsidérer dans le détail les finances de l'ICANN, en particulier la performance de cette année par rapport au budget ainsi que le budget préliminaire pour l'exercice 2019.

Enfin, le conseil a repris ses discussions sur la planification financière à long terme, ainsi que sur la stratégie pour renforcer la résilience et la stabilité de la racine L qui est gérée par ICANN Org.

J'espère que j'ai pu vous donner davantage d'informations sur le travail du conseil d'administration pour le mois de novembre.

Au mois suivant, plusieurs membres du conseil, avec ICANN Org, participeront au sommet de Genève, au forum sur la gouvernance de l'internet de Genève du 18 au 21 décembre.

Alors, pour conclure, j'aimerais mentionner notre soutien aux titulaires de noms de domaine des régions qui ont été frappées par les catastrophes naturelles.

J'espère que vous avez vu la récente annonce de l'ICANN qui a approuvé les circonstances atténuantes dans les endroits qui ont été frappés par ces catastrophes naturelles, donc l'ouragan Maria.

Les bureaux d'enregistrement ont maintenant la possibilité d'étendre la période de renouvellement d'enregistrement pour les titulaires de noms de domaine.

J'espère que les opérateurs de registre suivront cette initiative et que les bureaux d'enregistrement considéreront cette option lorsqu'ils reverront les retards de paiement pour ces régions.

Lorsque les titulaires de noms de domaine ne sont pas en mesure de renouveler leurs domaines pour des raisons de catastrophe naturelle et de circonstances atténuantes, il est évident que ceci représente un besoin, et le conseil doit encourager la communauté à considérer ce sujet dans des discussions sur le développement des politiques.

Au nom du conseil d'administration, je souhaite souhaiter à Puerto Rico, aux pays voisins et à toutes les régions dévastées par ces catastrophes naturelles beaucoup de courage et une excellente reprise de l'activité.

Nous sommes impatients de nous retrouver tous entre amis et collègues à l'ICANN 61 dans la capitale de Puerto Rico, San Juan, en Mars.

Vous pouvez trouver la totalité du rapport d'aujourd'hui sur le site de l'ICANN, donc à [ICANN.ORG/QUARTERLYREPORT](https://www.icann.org/quarterlyreport).

NON IDENTIFIE :

Donc ceci marque la fin de notre appel d'aujourd'hui, nous allons maintenant interrompre l'enregistrement. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]